



MINISTRE DE LA JEUNESSE
DE LA CULTURE, DES SPORTS
ET DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE
B.P. 1044 KIGALI

file
ms
14/9/98

NOTE DE SERVICE.

En vue d'élaborer le programme d'investissement public 1998/2000, vous êtes instruit de préparer un document simple contenant les grandes lignes suivantes :

1. DIRECTION DE LA JEUNESSE ✓

- a) faire un aperçu bref de la situation actuelle de la jeunesse en général.
- b) définir les objectifs généraux à atteindre d'ici l'an 2000 ✓
- c) définir la politique en ce qui concerne la jeunesse ✓
- d) définir les programmes prioritaires et réalisable d'ici l'an 2000 ✓
- e) signaler les projets actuellement fonctionnels, leur montant de budget et le bailleurs de fonds. ✓
- f) signaler les projets en élaboration et ceux qui n'ont pas encore eu de financement en soulignant uniquement le montant total. ✓

2. DIRECTION DES SPORTS

- a) faire un aperçu bref de la situation actuelle des sports en général.
- b) définir les objectifs généraux à atteindre d'ici l'an 2000
- c) définir la politique en ce qui concerne des sports
- d) définir les programmes prioritaires et réalisable d'ici l'an 2000
- e) signaler les projets actuellement fonctionnels, leur montant de budget et le bailleurs de fonds.
- f) signaler les projets en élaboration et ceux qui n'ont pas encore eu de financement en soulignant uniquement le montant total.
- g) signaler le montant total nécessaire pour finaliser les travaux de réhabilitation et d'extension du Stade Amahoro et de ses annexes.

3. DIRECTION DE LA CULTURE

- a) faire un aperçu bref de la situation actuelle de la culture en général.
- b) définir les objectifs généraux à atteindre d'ici l'an 2000
- c) définir la politique en ce qui concerne la culture
- d) définir les programmes prioritaires et réalisable d'ici l'an 2000
- e) signaler les projets actuellement fonctionnels, leur montant de budget et le bailleurs de fonds.
- f) signaler les projets en élaboration et ceux qui n'ont pas encore eu de financement en soulignant uniquement le montant total.

4. DIRECTION FORMATION PROFESSIONNELLE

- a) faire un aperçu bref de la situation actuelle de la formation professionnelle en général.
- b) définir les objectifs généraux à atteindre d'ici l'an 2000
- c) définir la politique en ce qui concerne la formation professionnelle
- d) définir les programmes prioritaires et réalisable d'ici l'an 2000
- e) signaler les projets actuellement fonctionnels, leur montant de budget et le bailleurs de fonds.
- f) signaler les projets en élaboration et ceux qui n'ont pas encore eu de financement en soulignant uniquement le montant total.

5. COMMISSION MEMORIAL DU GENOCIDE ET DES MASSACRES

- a) faire un aperçu bref de la situation actuelle du mémorial du génocide et des massacres en général.
- b) définir les objectifs généraux à atteindre d'ici l'an 2000
- c) définir la politique en ce qui concerne le mémorial du génocide et des massacres
- d) définir les programmes prioritaires et réalisable d'ici l'an 2000
- e) signaler les projets actuellement fonctionnels, leur montant de budget et le bailleurs de fonds.
- f) signaler les projets en élaboration et ceux qui n'ont pas encore eu de financement en soulignant uniquement le montant total.

6. MUSEE NATIONAL DU RWANDA

- a) faire un aperçu bref de la situation actuelle du musée national
- b) définir les objectifs généraux à atteindre d'ici l'an 2000
- c) définir la politique en ce qui concerne le musée national
- d) définir les programmes prioritaires et réalisable d'ici l'an 2000
- e) signaler les projets actuellement fonctionnels, leur montant de budget et le bailleurs de fonds.

- f) signaler les projets en élaboration et ceux qui n'ont pas encore eu de financement en soulignant uniquement le montant total.


7. BIBLIOTHEQUE NATIONALE

- a) faire un aperçu bref de la situation actuelle de la Bibliothèque Nationale
b) définir les objectifs généraux à atteindre d'ici l'an 2000
c) définir la politique en ce qui concerne la Bibliothèque Nationale
d) définir les programmes prioritaires et réalisable d'ici l'an 2000
e) signaler les projets actuellement fonctionnels, leur montant de budget et le bailleurs de fonds.
f) signaler les projets en élaboration et ceux qui n'ont pas encore eu de financement en soulignant uniquement le montant total.

8. ARCHIVES NATIONALES

- a) faire un aperçu bref de la situation actuelle des archives nationales
b) définir les objectifs généraux à atteindre d'ici l'an 2000
c) définir la politique en ce qui concerne les archives nationales
d) définir les programmes prioritaires et réalisable d'ici l'an 2000
e) signaler les projets actuellement fonctionnels, leur montant de budget et le bailleurs de fonds.
f) signaler les projets en élaboration et ceux qui n'ont pas encore eu de financement en soulignant uniquement le montant total.

Ceci devra parvenir au Cabinet dans un délai ne dépassant pas trois jours à partir de la date de signature de cette note de service.


Dr Jacques BIHOZAGARA
Ministre de la Jeunesse, des Sports, de la
Culture et de la Formation Professionnelle.

